



FONTOY

LE GUIDE PRATIQUE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

ASSOCIATIONS

CULTURE

EDUCATION

SPORT

ECONOMIE



www.ville-fontoy.fr



f villefontoy **o** mairie_de_fontoy



OPTICIEN SPÉCIALISTE
DE VOTRE VUE

**2^{ème} PAIRE
OFFERTE**
MÊME EN PROGRESSIF
SOLAIRE POLARISANT

**VOTRE
OPTICIEN**

A FONTOY
GALERIE DU SUPER U



ZAC Le Rond Bois - 57650 FONTOY
Tél : 03 82 34 81 26



Ouvert le lundi de 14h à 19h
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h
Le samedi de 9h30 à 19h



www.dsoptique.fr

CHAUFFAGE - SANITAIRE
DÉPANNAGE - ENTRETIEN CHAUDIÈRE

ETS STENGER

Vente et installation chauffage - Dépannage chaudières et contrats d'entretien

Installations sanitaires - Robinetterie - Raccordement
Traitement de l'eau

stenger57240@gmail.com
Tél : 03 82 84 21 28

277 rue Victor Rimmel
57240 KNUTANGE
Ouvert du lundi au vendredi

ÉDITORIAL

LE MOT DU MAIRE



C'est avec plaisir que nous vous proposons une nouvelle édition du GUIDE PRATIQUE DE FONTOY, ville située dans un cadre rural verdoyant où il fait bon vivre.

Ce guide, complété d'un plan de la commune, rassemble les informations principales afin de :

- faciliter les démarches administratives
- vous donner les indications sur la vie citoyenne
- vous faire part de la vie associative locale.

Il vous apporte également plusieurs adresses et autres contacts qui vous seront utiles dans votre vie quotidienne.

Sa réalisation a entièrement été financée par les annonceurs que la municipalité tient à remercier chaleureusement.

Bienvenue dans notre village.

Conception & Réalisation : COM 2000

Siège Social : 3/5 Avenue de la Résistance 93340 Le Raincy

Tél : 01.60.03.14.14 • Email : info@com2000.fr

www.com2000.fr • Imprimerie spéciale de Com 2000.

Photos et droits réservés à la Mairie • **Reproduction strictement interdite.**

Utilisation commerciale réservée à Com2000.

Com2000 autorise seulement la Mairie à diffuser ce guide sur son site internet.



SOMMAIRE

▲ Editorial	3
▲ Fontoy	5
Historique	5
Blason	6
Jumelage	6
Ecologie	7
Carte d'identité	7
▲ L'équipe Municipale	8
▲ Les Services de Mairie	11
▲ Les démarches administratives	12
▲ La communauté d'Agglomération	16
Porte de France - Thionville	
▲ Autres services communaux	17
▲ Plan	18
▲ Vie Quotidienne	20
Lieux de cultes	20
Location / Mise à disposition de salles	20
Collecte des déchets	21
Enfance / Jeunesse	22
Etablissements scolaires	23
Action Sociale, Emploi et solidarité	24
Civisme et Sécurité	25
▲ Urbanisme et services techniques	27
La cellule d'urbanisme	27
Les services techniques	27
Les transports	28
▲ Sports et culture	29
Les équipements sportifs	29
Les équipements culturels	29
▲ Vie Associative	30
▲ Annuaire des professionnels	31
▲ Numéros Utiles	34



Développeur Web - Technicien en informatique

Maintenance informatique (PC & MAC)

Réseau informatique
Systèmes Informatiques
Développement Web



117, rue de Metz
57650 - FONTOY



06.77.21.54.65



funk.christopher.mdpc@gmail.com

LENOIR
IMMOBILIER

TRANSACTION - LOCATION
GESTION LOCATIVE



2 RUE DE LONGWY - 57650 FONTOY
TEL : 09 81 35 65 03
contact@lenoir-immobilier.fr

www.lenoir-immobilier.fr

LA'PIZZ



03 82 51 97 42

38 Rue de Verdun 57650 Fontoy
LIVRAISON A DOMICILE OU A EMPORTER

Horaires d'ouverture

DU MARDI AU DIMANCHE DE 17H30 À 22H00
ET JOURS FÉRIÉS



Le plein des sens

🌸 Fleuristes - Créateurs 🌸

Toutes nos créations florales
Naissance - Mariage - Anniversaire - Deuil

C. Cial SUPER U - 57650 FONTOY

Tél. 03 82 51 91 59

Du lundi au samedi de 9h à 19h30
Commandez par ☎ et réglez par 💳
Livraison à domicile



FONTOY

HISTORIQUE

Située sur l'une des deux routes importantes reliant Arlon à la voie impériale Lyon-Trèves, la commune constituait un nœud routier dans le réseau établi par les colonisateurs romains.

L'eau, à l'origine de tant de fondations importantes, y tenait une place prépondérante.

En effet, le nom de la localité tirerait son origine du suffixe latin « Fontes », synonyme de sources. Cette appellation fut attestée par un cartulaire de l'an 959 où le nom « Ad Fontes » est mentionné sur un acte de donation.

Au cours des siècles, les archives firent état de différentes dénominations : « Fontanis » (1101), « Fontois » (1124) ou encore « Fontoy » (1264). Au XV^e siècle, on releva la forme « Fensch » remplacée rapidement par la forme figée « Fontoy » en 1589.

En 1659, la commune fut définitivement rattachée à la France par le Traité des Pyrénées. Malheureusement, à l'instar des autres communes mosellanes, Fontoy connut l'Annexion et porta durant cette période le nom allemand de « Fentsch ».

Au début du XX^e siècle, l'essor industriel fut exponentiel : pour loger la population immigrante des mineurs de fer, les patrons aménagèrent dès 1895 les cités minières du Haut-Pont, de la rue Jean Burger et de la cité de la Paix. De la même façon, l'installation des mines de Havange, Fontoy ou encore celle de Karl Lueg firent exploser la démographie du village (de 1000 habitants en 1880, Fontoy passa à 3000 en 1905).

Malheureusement, la guerre mit terme momentanément à l'expansion.

Libérée en 1944, la commune entama la reconstruction et une exploitation sidérurgique reprit de plus belle. La population atteignit un pic en 1960 avec plus de 4000 résidents.

Cependant, l'abandon des concessions minières et la régression de la sidérurgie sonnèrent le glas du développement, et Fontoy connut des heures bien difficiles.

Aujourd'hui, le village est reconverti : ravalement des façades, fleurissement, aménagement des lotissements et implantation d'une zone d'aménagement concerté témoignent de la vivacité du village.



BLASON

"D'or à l'aigle de gueules, bequée et membrée de sable, au lambel de quatre pendans d'azur brochant en chef sur le tout "



Ce sont les armes attribuées à une ancienne maison noble de nom et d'armes, très distinguée, dès le 12^{ème} siècle. Titrée de Baronnie, elle semble apparentée à la famille VALCOURT.

« La commune de Fontoy est citée à l'ordre de la brigade le 1^{er} juillet 1948. Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze ».

▲ Fontoy, site romain

Les légions de Jules César envahissent la Lorraine. Ils installèrent leur camp sur les collines rocheuses dominant les sources de la Fensch, qui prend sa source sous les ruines du château féodal des seigneurs de Fontoy. Ils baptisèrent « Fontes » ou « Fontaines », d'où Fontoy tira son nom.

Fief luxembourgeois avec château fort du 12^{ème} siècle. Une moitié de la seigneurie relevait aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles des Rodemack et des Saulx, puis au 16^{ème} siècle des Landres et des Sampigny.

Le château fort fut détruit en 1643 au cours de la guerre de Trente ans. De nombreuses forges furent créées en 1583.

JUMELAGE

▲ Jumelage Fontoy-Cermenate

Le jumelage des deux cités a démarré sur le coup de cœur d'un musicien de Fontoy pour « il Corpo Musicale » de Cermenate en 1993.

En 1994, sur invitation des musiciens de l'Harmonie de Fontoy, cet ensemble musical italien vient dans notre cité pour faire connaissance.

Une année plus tard, les musiciens de Fontoy se rendent en Italie, à Cermenate. De ce voyage naît une commission du Jumelage FONTOY-CERMENATE.

6 En 1996, les élus fenschois se rendent en Italie dans le cadre d'un éventuel rapprochement entre les deux cités tant sur le plan culturel qu'économique ou historique.

l'engagement solennel de tout mettre en œuvre pour favoriser à l'avenir des rapports d'amitié entre les communes respectives, tels qu'ils sont officialisés par le jumelage des deux cités. »

Une Charte officielle du Jumelage des deux villes. L'objectif principal du jumelage avec Cermenate est de favoriser la rencontre de la jeunesse tant au niveau culturel que scolaire, de créer des échanges franco-italien au niveau des associations et d'ouvrir un espace économique selon les possibilités des uns et des autres.



Après de fructueux échanges et divers travaux de mise en route, le 28 mars 1998, les municipalités de Fontoy et Cermenate « ont tenu à prendre simultanément

ÉCOLOGIE

▲ Utilisation d'un réseau de chaleur

"Protéger l'Environnement, Fontoy s'y engage depuis de nombreuses années"

Chauffer les bâtiments sans réchauffer la planète

Les **réseaux de chauffage urbain**, appelés aussi **réseaux de chaleur**, s'inscrivent parfaitement dans les politiques de Développement Durable et font partie des outils prioritaires mis en avant par le Grenelle de l'environnement.

Cette chaufferie tire profit de la réserve en eau de plusieurs millions de m³ accumulée après l'ennoyage pour en extraire les calories. L'eau d'exhaure est à une température quasi constante de 12°C.

Le chauffage urbain assure une production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments publics : socio-culturel, salle des sports, mairie, perception, écoles des Platanes et du Centre, ainsi que la maison de retraite, et, prochainement, le futur accueil périscolaire.



CARTE D'IDENTITÉ

Commune rurale par excellence, FONTOY a une superficie de **16,9 km²** aux sources de la Fensch. Situé dans un cadre verdoyant, le village est reconnu comme commune forestière avec plus de **533 ha de forêts**.

Fontoy fait partie de l'arrondissement de Thionville et plus précisément du canton d'Algrange qui regroupe 16 communes.

FONTOY est à la frontière de la Vallée de la Fensch et du Pays-Haut et constitue un axe routier d'importance, puisque le Village est desservi par l'A30, tout en étant un passage primordial vers le Luxembourg.

La commune compte **3100 habitants** répartis en 1150 ménages environ.

▲ Fontoy c'est aussi :

- 300 enfants qui fréquentent les écoles maternelles et primaires.
- Un collège de 450 élèves dont 110 sont issus de FONTOY.
- Un noyau associatif important permettant le développement du bien-être, tant des jeunes que des aînés.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

LES ÉLUS

*Disponibilité et proximité !
Les adjoints sont disponibles
sur rendez-vous !*

▲ LES ADJOINTS

▲ **Mathieu Weis**

Maire

mathieu.weis@ville-fontoy.fr



Fatah MAOUCHI

Adjoint à l'urbanisme, au patrimoine et à la sécurité
fatah.maouchi@ville-fontoy.fr



Anne-Marie PEIFFER

Adjointe au social, aux affaires scolaires et à la politique en direction de nos aînés
anne-marie.peiffer@ville-fontoy.fr



Florent BALSAMO

Adjoint au sport, aux finances et à la politique en direction de la jeunesse
florent.balsamo@ville-fontoy.fr



Sabrina FUNK

Adjointe aux affaires juridiques, à la culture, et à la communication
sabrina.funk@ville-fontoy.fr



Laurent DUVAL

Adjoint aux travaux, aux services techniques, à l'environnement et à l'écologie
laurent.duval@ville-fontoy.fr



Aurélie BLACH

Adjointe aux festivités, cérémonies et comités des fêtes
aurelie.blach@ville-fontoy.fr

▲ LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Daniel KOLATA

Conseiller Municipal délégué à la sécurité et à l'entretien des bâtiments communaux



Florian ROLLANDIN

Conseiller Municipal délégué au social



Eveline CAMOZZI

Conseillère Municipale déléguée aux finances et à la politique de la jeunesse



Renzo ECCLI

Conseiller Municipal délégué à la communication et à la culture



Daniel LAZZAROTTO

Conseiller Municipal délégué aux forêts et à l'environnement



Christelle DIEUDONNÉ

Conseillère Municipale déléguée aux festivités et cérémonies



Béatrice MAAS

Conseillère Municipale déléguée au foyer des aînés et au comité des fêtes

▲ LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Joana PROBST



Cyrille GARRIGA



Brigitte VIAPPIANI



Christian WEBER



Mélissa BRUEL



Thomas PERTUY



Thérèse AMANN



Philippe FRANÇOIS



Paulette SANTONI

Electricité
E.C.S



*Installations neuves, rénovations,
dépannages, mise en conformité,
créations de plans.*

Georges Patrick

06 73 15 98 48

e.c.s.georges@gmail.com

57650 FONTOY

TAXI DANIEL

FONTOY - HAYANGE

- Conventionné C.P.A.M.
- Hospitalisation - Sortie
- Radiothérapie
- Dialyse
- Rééducation
- Cure - Kiné



daniel.michelon5@wanadoo.fr

Tél. : 03.82.85.62.15

HM ENTREPRISE
TOUS CORPS D'ETAT

Maçonnerie générale
Terrassement
Chappe traditionnelle
Façade traditionnelle

Carrelage
Rénovation
Séjour
Cuisine



Monsieur Patrick Lascaux

06 11 88 36 15

mlascaux@yahoo.fr

85, rue de Metz - 57650 FONTOY



**Le spécialiste
de la communication
des collectivités locales**

**Vos outils de communication
GRATUITS pour toutes les mairies
et communautés de communes :**
Agendas, Guides pratiques,
Plans dépliant, Bulletins municipaux,
Véhicules et Minibus.
Contactez-nous
au 06 75 39 41 15



LES SERVICES DE MAIRIE

▲ Adresse

Rue de Metz • 57650 Fontoy

▲ Horaires

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H.

(un réaménagement des horaires d'ouverture est en cours)

▲ Contacts

Tél. : 03.82.84.88.88

▲ Site www.ville-fontoy.fr

▲ Contact

Par courriel : info@ville-fontoy.fr

 [villefontoy](https://www.facebook.com/villefontoy)

 [mairie_de_fontoy](https://www.instagram.com/mairie_de_fontoy)



▲ Les services administratifs

- Dominique Balsamo, Directeur Général des Services.

- Éric Hogenbill, Attaché Territorial.

Responsable des finances, du personnel, de l'urbanisme et de la gestion des salles communales.

- Claude Toso, Rédactrice.

Responsable de l'organisation des élections.

Secrétariat, et Aide Sociale.

- Corinne Vaona, Adjointe administrative principale.

Accueil du public, secrétariat, gestion de l'État civil.

- Julie Friedmann, Adjointe administrative principale.

Accueil du public. Secrétariat.

▲ L'équipe des services techniques

Le personnel technique compte à son actif sept personnes dont les tâches sont des plus importantes pour permettre à notre cité d'être accueillante tant d'un point de vue urbanistique qu'écologique ou environnemental.

Le travail du personnel technique consiste à entretenir la voirie, les espaces verts, les bâtiments communaux, ainsi que le stade route de Boulange.

Marc SCHUTZ est responsable des services techniques et gère le personnel, aidé par Philippe KOEHL, responsable adjoint.

- Fensch Coup de Main : 03.82.85.88.11

- Assistante sociale : 03.87.35.01.60 sur rendez-vous

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

▲ Carte d'Identité valable 15 ans

Où s'adresser : Les cartes d'identité sont dorénavant délivrées dans les mairies équipées d'un matériel spécifique. Connectez-vous sur le site : Service-Public.fr et laissez-vous guider !

Pièces à joindre - Modalités :

Pour une première demande

- 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes en vigueur
- Justificatif de domicile : original + photocopie
- Acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
- Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : un justificatif de nationalité française original + photocopie

▲ Passeport valable 10 ans

Où s'adresser : Mairie délivrant des passeports biométriques. Connectez-vous sur le site : Service-Public.fr et laissez-vous guider !

Ambassade ou consulat français à l'étranger (Pour demander un passeport à l'étranger)

Pièces à joindre - Modalités :

- Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)
 - Timbres fiscaux : 86€ (ou 89€ pour une demande à l'étranger ou en outre-mer si la photo est prise directement au guichet)
 - 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes
 - Justificatif du domicile : original + photocopie
- Votre passeport est valable pendant 10 ans.

12 ▲ PACS

Où s'adresser : A compter du 1^{er} novembre 2017 l'enregistrement des déclarations de PACS se fera en mairie, et non plus au Tribunal D'Instance.

Tél. : 03 82 84 88 88 - M^{me} VAONA

▲ Extrait de naissance

Où s'adresser : Mairie du lieu de naissance

Pièces à joindre - Modalités :

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
 - soit en utilisant le téléservice acte-etat-civil.fr.
- Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le téléservice acte-etat-civil.fr.

Demande par courrier

Pour une naissance en France, le courrier doit être adressé à la mairie de naissance.

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

▲ Acte de mariage

Où s'adresser : Mairie du lieu de mariage

Pièces à joindre - Modalités :

Demande par internet pour un mariage en France : la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de mariage,
- soit en utilisant le téléservice acte-etat-civil.fr.

Les couples qui veulent se pacser peuvent le faire en mairie. Les formulaires à renseigner sont disponibles dans les mairies des localités.

▲ Acte de décès

Où s'adresser : Mairie du lieu du décès - Mairie du dernier domicile du défunt

Pièces à joindre - Modalités :

Par courrier : La demande peut être adressée par courrier sur papier libre en indiquant les noms et prénoms du défunt ainsi que la date du décès.

Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour.

Par internet

- Pour un décès survenu en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne.

Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site internet de la commune du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt,
- soit en utilisant le téléservice dédié : service-public.fr

- Pour un décès survenu à l'étranger, en utilisant le téléservice du Service central d'état civil.

▲ Rectification d'une erreur sur un acte d'état-civil

Contacter la Mairie au 03 82 84 88 88 ou par mail : info@ville-fontoy.fr

▲ Choix du nom de famille d'un enfant

Où s'adresser : Mairie de Fontoy

☎ 03 82 84 88 88

(Pour établir la déclaration de choix de nom)

Pièces à joindre - Modalités :

Le choix du nom de famille s'effectue par une **déclaration conjointe de choix de nom**.

La déclaration conjointe de nom doit être faite par écrit. Il s'agit d'un unique document signé à la même date par les père et mère. Toutefois en cas d'empêchement d'un ou des deux parents, il peut être remis :

- soit un document unique signé par chacun des parents à des dates différentes,
- soit 2 documents distincts signés le même jour ou à des dates différentes dès lors qu'ils témoignent de leur intention commune de conférer à leur enfant un nom concordant.

▲ Inscription sur les listes électorales

Tous les jeunes qui auront été recensés à 16 ans seront inscrits d'office sur les listes électorales et pourront voter à 18 ans.

Pour ceux qui n'auront pas effectué leur recensement, l'inscription peut se faire toute l'année en mairie (muni de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile) ou sur le site : service-public.fr

Attention : en cas de scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6ème vendredi avant ce scrutin.

La carte électorale vous sera remise à l'occasion d'une cérémonie de citoyenneté organisée entre le 1er mars et le 12 juin. Si vous êtes absent, elle vous sera adressée par courrier.

▲ Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Où s'adresser :

La démarche s'effectue en se rendant :

- à la mairie du domicile, si le jeune habite en France,
- au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

Pièces à joindre - Modalités :

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents,
- l'adresse de son domicile,
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quelles pièces fournir ?

- une pièce d'identité,
- Document CERFA 10870*11 à télécharger et à ramener rempli en mairie. Pour toute question, contacter : Mme FRIEDMANN Julie au 03 82 84 88 88 ou par mail : julie.friedmann@ville-fontoy.fr,
- un livret de famille à jour.

▲ Certificat d'immatriculation (carte grise) d'un véhicule d'occasion

Où s'adresser :

www.ants.gouv.fr

▲ Demande d'extrait de casier judiciaire

14 (bulletin n°3)

Où s'adresser : Par internet en utilisant le [téléservice](http://téléservice.service-public.fr) : service-public.fr

▲ Revenu de solidarité active (RSA)

Où s'adresser :

Vous pouvez faire la demande, à votre choix, auprès :

- de votre CAF (www.caf.fr) ou de votre CMSA (www.msallorraine.fr) si vous relevez du régime agricole
- du Centre Moselle Solidarités – 155 Rue de Verdun 57700 HAYANGE en prenant RDV avec un travailleur social au 03 87 35 01 61

Modalités :

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une allocation qui a pour objectif le retour à l'emploi, en garantissant :

Un minimum de revenu pour ceux qui sont sans activité ou ceux dont les ressources sont limitées,

Un dispositif d'accompagnement social et professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi durable.

Financé par le Département, le RSA est versé par la CAF et les MSA. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

La composition et les ressources du foyer (personnes vivant sous le même toit) permettent de calculer le montant du RSA. Ce droit est recalculé tous les 3 mois.

Un simulateur est disponible sur le site www.caf.fr.

La demande de RSA s'effectue au moyen du formulaire cerfa n° 13880*04. Si vous êtes commerçant, artisan, non salarié agricole, ou si vous exercez une profession libérale, vous devez en outre compléter le formulaire cerfa n° 13882*03.

Une évaluation de vos revenus professionnels est automatiquement réalisée chaque année.

Depuis le 1er janvier 2016, la prime pour l'emploi et le Rsa activité (Rsa versé aux personnes exerçant une activité) sont remplacés par une nouvelle prestation, la prime d'activité (versée par la Caisse d'Allocations familiales)

Le RSA est une allocation temporaire, elle s'arrête lorsque les revenus sont suffisants.

Le montant peut évoluer, à la hausse ou à la baisse, en fonction des changements de situation du foyer.

Une permanence téléphonique est à disposition des usagers pour toute question relative au RSA sur le Territoire de THIONVILLE au 03 87 35 02 28

▲ Allocation aux adultes handicapés (AAH) et compléments d'allocation

Où s'adresser : Maison départementale des personnes handicapées de Moselle (MDPH) :

1 rue Claude Chappe 57076 METZ - Tél 03 87 21 83 00

Pièces à joindre - Modalités :

Pour pouvoir bénéficier de l'AAH, vous devez être atteint d'un taux d'incapacité permanente d'au moins 80 % ou compris entre 50 et 79 % et avoir une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi du fait de votre handicap.

Ce taux d'incapacité est apprécié par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) en fonction d'un guide-barème. Joindre un formulaire cerfa n°15692*01 rempli, à télécharger sur le site service-public.fr ou à retirer en mairie.

▲ Protection Universelle Maladie et Complémentaire Santé

Toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière a droit à la prise en charge de ses frais de santé à titre personnel et de manière continue tout au long de sa vie : tel est le principe de la Protection Universelle Maladie. Avec la CSS, les dépenses de santé sont prises en charge par les organismes d'Assurance Maladie et l'organisme gestionnaire de la Complémentaire Santé Solidaire que vous avez choisi



▲ Documents à télécharger sur le site : Service-Public.fr ou à retirer en mairie :

- Attestation sur l'honneur : cerfa n° 11752*02
- Sortie de territoire : cerfa n° 15646*01
- Dossier APA : allocation personnalisée d'autonomie : cerfa n° 10544*02

Légalisation de signature : sur présentation de la carte d'identité + signature devant la secrétaire

Établir une attestation d'accueil : si une personne veut accueillir une personne venue de l'étranger (Hors UE) pour une durée maximum de 3 mois : passer en mairie pour récupérer un document à remplir (non téléchargeable) + documents à remplir :

Accueillant :

- carte de séjour ou carte d'identité
- titre de propriété ou bail locatif
- facture eau, gaz, etc. . .
- justificatif des ressources
- timbre fiscal de 30 €

Accueilli de nationalité étrangère :

- copie du passeport
- Surface du logement
- Nombre de pièces
- Etat sanitaire
- Nombre d'occupants

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

▲ Portes de France - Thionville

Tél : 03 82 52 65 26

www.agglo-thionville.fr

 Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville

La communauté d'Agglomération Portes de France Thionville a été créée le 30 décembre 2003 avec 7 communes : Thionville, Yutz, Terville, Manom, Illange, Basse-Ham et Kuntzig.

Sa vocation : permettre aux localités membres d'élaborer et de faire aboutir de nouveaux projets communs destinés

à satisfaire l'intérêt général.

En décembre 2005, 6 nouvelles communes situées sur le plateau les ont rejointes : Angevillers, Fontoy, Havange, Lommerange, Rochonvillers et Tressange.



▲ Les compétences au service des administrés.

Les compétences obligatoires

- Développement économique
- Promotion économique, création, aménagement et gestion de zones d'activité, commerce (politique locale et soutien aux activités d'intérêt communautaire), promotion du tourisme.
- Aménagement de l'espace communautaire
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT), création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire, transports urbains
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Accueil des gens du voyage
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Les autres compétences exercées

- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Création, aménagement, entretien et gestion
- Environnement
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien et gestion
- Édifices culturels
- Travaux d'entretien et de mise en sécurité (églises, temples, synagogue, chapelles et presbytères)
- Relations transfrontalières
- Petite Enfance

- Observation des besoins d'accueil, construction et gestion d'équipements nouveaux ; Relais Assistants Maternels ; transfert des structures d'accueil collectif ; soutien financier des structures associatives reconnues en tant qu'équipement d'accueil du jeune enfant
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Aménagement et développement numérique du territoire
- Exploitation d'un Système d'Information Géographique (SIG)
- Gestion des Archives
- Soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche
- Santé
- Versement des contributions au Budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Contrôle du parc d'hydrants
- Poteaux et bouches d'incendie

▲ Les projets actuels de l'agglomération

Plateforme logistique et industrielle

Le projet doit permettre de répondre aux besoins des ports maritimes de Rotterdam et d'Anvers, tous deux saturés et actuellement en recherche d'une solution « hinterland » pour des activités de logistique, de transformation et d'assemblage.

P + R de Thionville Metzange

L'Agglomération de France-Thionville ambitionne grâce à ce premier parking-relais transfrontalier de trouver des solutions pérennes à la problématique de mobilité sur le territoire. Situé sur la Zone d'Activités de Metzange, il a pour objectif principal de faciliter l'utilisation par les usagers des cars transfrontaliers vers le Luxembourg et de limiter ainsi le volume du trafic routier. Le futur équipement sera doté de 750 places en bordure d'A31 avec accès direct aux 7 arrêts pour les cars transfrontaliers et les bus urbains, avec une voie de desserte depuis la rue des Terres rouges.

Golf Thionville Rive Droite

Situé sur la ZAC du Kickelsberg, le golf de 25 ha sera doté d'un parcours 9 trous homologué, d'un practice, d'un golf de petite dimension (pitch and putt) et d'un club house. Ouverture prévue en 2020

Centre Aquatique Communautaire de Basse-Ham

Le projet doit permettre de renforcer l'offre en équipement aquatique du territoire, actuellement pourvu d'une unique piscine à Thionville. Elle bénéficiera d'une situation privilégiée : proche du port de plaisance, du camping et de la piste cyclable Charles le Téméraire.

Construction d'une salle multifonctionnelle sur le plateau

AUTRES SERVICES PUBLICS



▲ Direction des Finances Publiques (Perception)

7, rue de Metz
Tél : 03 82 84 82 82
Fax : 03 82 84 93 97

▲ Agence Postale

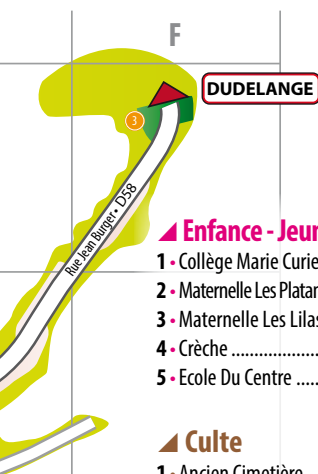
en Mairie à partir
du mardi 06 avril 2021

▲ Syndicat des Eaux et Assainissements de Fontoy Fensch (SEAFF)

36, rue de Metz
Tél : 03 82 59 10 10



- | | |
|------------------------------|----|
| 1 • Ateliers Municipaux..... | D2 |
| 2 • Bibliothèque | |
| Ludothèque | D3 |
| 3 • Gendarmerie | B3 |
| 4 • Mairie..... | E3 |
| 5 • Maison De Retraite | E2 |
| 6 • Maison de L'info..... | D3 |
| 7 • Trésorerie..... | D2 |

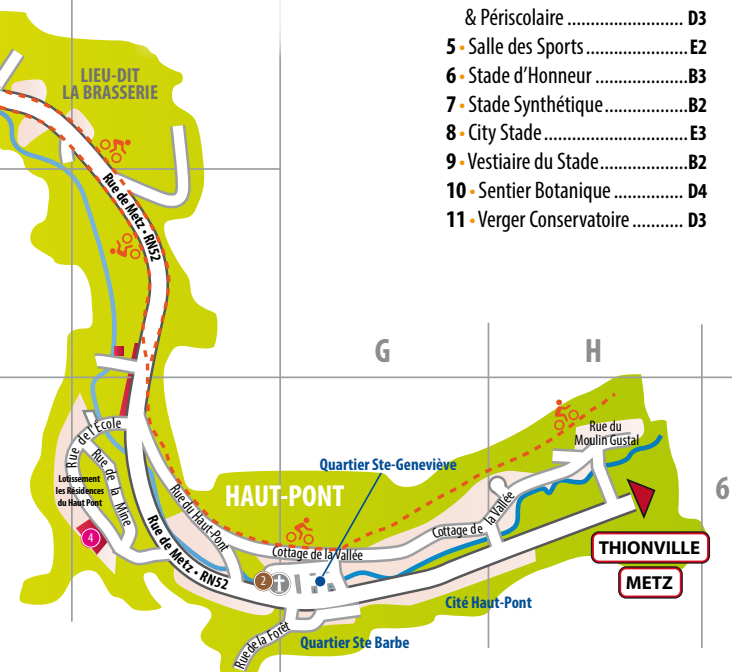


Enfance - Jeunesse

- 1 • Collège Marie Curie.....B2
- 2 • Maternelle Les Platanes.....E2
- 3 • Maternelle Les Lilas.....C3
- 4 • CrècheF6
- 5 • Ecole Du CentreE3

Culte

- 1 • Ancien Cimetière.....C3
- 2 • Chapelle du Haut-Pont.....F6
- 3 • Eglise Catholique.....C3
- 4 • Monuments aux Morts.....C3
- 5 • Monuments
de La Vierge.....D3
- 6 • Nouveau Cimetière
ColombariumB3
- 7 • Dépotoir / MorgueC3



Défibrillateurs



Parking

Services

- 1 • Poste EDFA3
- 2 • ZI du Rond Bois.....A2

Sports & Salles

- 1 • Centre Socio-Culturel.....E2
- 2 • Gymnase - Collège.....B2
- 3 • Parcours de Santé
& Piste VttF1
- 4 • Salle des Fêtes
& PériscolaireD3
- 5 • Salle des SportsE2
- 6 • Stade d'HonneurB3
- 7 • Stade Synthétique.....B2
- 8 • City Stade.....E3
- 9 • Vestiaire du Stade.....B2
- 10 • Sentier BotaniqueD4
- 11 • Verger ConservatoireD3

Liste des rues

Bleuets (Impasse des)	C3
Bouvreuil (Allée des).....	A5
Burger (Rue Jean)	E2
Castel (Rue du).....	E2
Centrale (Rue de la).....	B3
Charmilles (Sentier des)	C2
Chataigniers (Allée des)	C2
Château (Rue du)	D3
Cheminots (Impasse des)	C3
Chênes (Allée de)	C3
Chevreuil (Allée des)	A5
Coquelicots (Rue des).....	C3
Couvent (Rue du)	C2
Croix (Place de la).....	D3
École (Rue de l').....	F6
Écureuil (Allée des)	A5
Églantiers (Allée des)	A5
Eglise (Rue de l').....	C3
Fensch (Rue de la)	D3
Fontaines (Rue des).....	D3
Forêt (Rue de la)	F6
Gérardot (Rue Albert).....	C2
Gripet (Le)	D3
Gustal (Rue du Moulin)	H6
Haut Pont (Rue du)	F6
Hôtel de Ville (Rue de l')	D3
Klopp (Rue du)	D3
Le Pogin (Lotissement).....	A5
Lièvres (Allée des)	A4-A5
Lilas (Rue des).....	C3
Lommerange (Rue de)	B4
Longwy (Rue de).....	D2
Marronnier (Clos le).....	C3
Mésanges (Allée des)	A5
Metz (Rue de)	D3
Mine (Rue de la).....	F6
Moulin (Rue du)	D3
Muguets (Impasse des)	C3
Mûriers (Allée des)	A5
Neufchef (Rue de)	C4
Paix (rue de la)	C3
Peffin (Rue du).....	D2
Peupliers (Allée des).....	B2
4 Saisons (Allée des).....	A5
Sorbiers (Allée des)	A5
Renards (Allée des)	A5
Résidences (Rue des).....	B2
Ringeissen (Rue du Dr).....	C3
Roses (Rue des).....	C3
Scierie (Rue de la)	B3
Ste Barbe (Quartier)	G6
Ste Genevieve (Quartier)	G6
Vallée (Cottage de la)	G6
Verdun (Rue de)	B2

VIE QUOTIDIENNE

LES LIEUX DE CULTES

▲ **L'Eglise catholique St Pierre**
construite en 1857

▲ **La Chapelle du Haut-Pont**
▶ Quartier Sainte-Genève



LOCATION

MISE À DISPOSITION DE SALLES

20

▲ **Salle des Fêtes**

Réservation en Mairie

▶ 17, rue du Moulin

☎ 03 82 84 88 88



COLLECTE DES DÉCHETS

▲ Ramassage des ordures

Vos jours de collecte sur la commune de Fontoy :

• Collecte des ordures ménagères :

Mercredi (Sortir les poubelles la veille au soir)

Jours fériés : Consulter le site de la CAPDFT ou le site de la ville.

• Collecte du tri sélectif : Vendredi des semaines impaires.

• Collecte des verres perdus : Le 1^{er} Mercredi de chaque mois.

• Collecte des encombrants : Consulter le site de la CAPDFT ou le site de la ville.

▲ Déchetterie de Havange



Chemin de Bure

57655 HAVANGE

Lundi et jeudi de 9h à 13h.

Mardi et vendredi de 14h à 18h30.

Mercredi et samedi de 9h à 18h.



▲ Emplacement des bennes

► **Les bennes pour les déchets verts** (tonte de gazon, coupe de haies ou autres) sont à la disposition des habitants de Fontoy à la fin de la rue Jean Burger.

► **Les bennes à verre sont situées (des réflexions sont en cours) :**

• Parking du Stade Route de Boulange

• Parking du Super U

► **Les bennes à vêtements sont situées :**

• Parking du Super U • A côté du parking de la Gare

ENFANCE / JEUNESSE

▲ Crèche multi-accueil

Cette structure multi-accueil appelée *"Les Petits de la Source"* a une capacité d'accueil de 35 enfants à temps plein de 10 semaines à 6 ans inclus.

Horaires : 7h - 18h30

► Adresse et contact

Les Petits de la Source

26B rue de l'Ecole - 57650 Fontoy

☎ 03 82 80 17 00

Email : ma.fontoy@orange.fr

Directrice : Claire JORAM

• Petite enfance de la Croix-Rouge française :

Coordinatrice : Sandra CORVACHO

☎ 03 82 53 10 21

• Il existe également un réseau : le « Relais Assistant Maternelle » (RAM)

► Adresse et contact

RAM Fontoy *Les Petits de la Source*

26B rue de l'Ecole - 57650 Fontoy

☎ 03 82 80 17 06

Tous les lundis et vendredis :

alternance pour les activités avec les assistantes maternelles et matinée d'informations.

▲ Périscolaire

L'accueil périscolaire est réservé aux enfants des écoles maternelles et primaire, à partir de 3 ans.

Horaires : 7h - 18h30

► Adresse et contact

Salle des Fêtes

17 Rue du Moulin - 57650 Fontoy

☎ 03 82 84 80 87

☎ mairie : 03 82 84 88 88

Email : periscolaire-fontoy@orange.fr

Directrice : Laurence PICCOLI

▲ Centre aéré

Gestion : Association Familles Rurales de Fontoy

Président : Christian WEBER

Le centre aéré accueille tous les enfants de la ville de Fontoy de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires sauf Noël.

Sur des périodes déterminées, s'adresser en Mairie.

Horaires : 7h30 - 18h

► Adresse et contact

Mairie

Rue de Metz - 57650 Fontoy

☎ 03 82 84 88 88

▲ Terre des Hommes

Accueil pour les jeunes de 12 à 21 ans.

Renseignements sur les horaires en mairie.

► Adresse et contact

23 Rue Jean Burger - 57650 Fontoy

☎ 07 80 62 47 33

Email : jeunessefontoy@wanadoo.fr

Responsable : Sadak Bettahar



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

LA COMMUNE DISPOSE DE TROIS ÉCOLES ET D'UN COLLÈGE

▲ 2 écoles maternelles

École des Lilas

Rue des Lilas - 57650 Fontoy

☎ 03 57 32 36 21

Email : ce.0572704@ac-nancy-metz.fr



▲ 1 école élémentaire

École Mixte du Centre

Rue de Metz - 57650 Fontoy ☎ 03 57 32 36 23

Email : ce.0573337@ac-nancy-metz.fr



École les Platanes

Rue de Metz - 57650 Fontoy

☎ 03 57 32 36 22

Email : ce.0573664@ac-nancy-metz.fr



▲ 1 Collège

Collège Marie Curie

Rue de Verdun - 57650 Fontoy ☎ 03 87 17 94 55

Email : ce.0572009@ac-nancy-metz.fr

> Un regroupement des écoles maternelles est prévu de même que la construction d'un nouvel accueil périscolaire.

ACTION SOCIALE

► Vers les Séniors

**Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
Dépendantes**

l'Âtre du Val de Fensch

► Adresse et contact

29/31 rue Jean Burger - 57650 Fontoy

☎ 03 82 84 98 98

Email : direction-avf@orange.fr et

secretariat-avf@wanadoo.fr

 Atre du Val de Fensch

Directrice : Floriane KERRAND PLATZ

Nombre de lits dans l'établissement : 65

Restauration : Oui

Espace extérieur accessible à toute dépendance : Oui

Parking pour les visiteurs : Oui

Commerces à proximité : Oui



► Accueil au foyer des aînés

Bibliothèque municipale - Responsable : Betty Maas

☎ 03 57 32 36 24

24

Le foyer des aînés vous accueille le mardi et le vendredi de 14h à 18h à la bibliothèque municipale.

Tout au long de l'après-midi, nous vous proposons des jeux diversifiés comme :

- belote
- ramis
- jeux de société etc. . .

Tout ceci est clôturé par une bonne tasse de café et une pâtisserie.

C'est un moment convivial où l'on rencontre de nouvelles personnes et où l'on passe ensemble des moments agréables et où l'on discute du quotidien !



☎ 03 82 84 88 88

Repas annuel des aînés

Tous les ans, la Mairie de Fontoy et la Commission des Fêtes vous proposent un repas convivial à la salle des sports Pierre Scheyer.

Tout au long de cette journée, nous dégustons un repas à thème et sommes accompagnés d'un orchestre qui ne manquera pas de vous faire valser !

La municipalité invite les personnes concernées par courrier.

► Croix-Rouge

Présidente : UL Hagondange Fensch

et Orne : Anne-Marie PEIFFER

Responsable d'Antenne : Florian ROLLANDIN

☎ 03 82 85 13 25 - Permanence le Mercredi



CIVISME & SÉCURITÉ

▲ Emploi et solidarité

MÉDECINE DU TRAVAIL

11, rue de l'Hôtel de ville
57650 FONTOY
☎ 03 82 84 88 35

FENSCH COUP DE MAIN

Responsable :
M^{me} MASTRACCI Gisèle
5, Place Nicolas Schneider
57700 HAYANGE
☎ 03 82 85 88 11
Email : gisele.fcm5@orange.fr
Permanence : 3^e jeudi de chaque
mois sur rendez-vous

PÔLE EMPLOI

13, rue de la Marne
57700 HAYANGE
☎ 3949

MISSION LOCALE

15, rue de la Marne
57700 HAYANGE
☎ 03 82 85 45 45

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

155 rue de Verdun
57700 HAYANGE
☎ 03 87 35 01 60

GENDARMERIE

9, rue de la Scierie - 57650 Fontoy
☎ 17 ou FONTOY : 03 82 84 84 84
ou AUDUN LETICHE : 03 82 59 48 30
Email : cob.audun-le-tiche@gendarmerie.interieur.gouv.fr
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

DÉJECTIONS CANINES

Il est lamentable que les propriétaires d'animaux domestiques laissent leurs amis à quatre pattes (chiens et chats) déféquer sur les trottoirs, espaces verts, usoirs communaux et terrains privés.
PENSONS à nos EMPLOYÉS COMMUNAUX qui s'attèlent aux fleurissement et entretien de ces espaces. Les bâches disposées rive gauche de la Fensch pour les plantations ne sont pas des lieux de déjections canines.
Nous vous rappelons qu'il existe assez de terrains boisés ou non autour de la commune pour y promener vos animaux au grand air.

Des sachets sont à la disposition des propriétaires d'animaux à l'accueil de la mairie. En cas d'infraction, l'amende s'élève à 35 euros.

STATIONNEMENT

Constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants en matière de stationnement non autorisé, principalement sur les trottoirs, obligeant les piétons à emprunter les voies de circulation automobile, ce qui représente un réel danger surtout pour nos enfants.
Ce problème a également pour conséquence de gêner le personnel affecté au ramassage des ordures ménagères pour ne pas les citer : desserte rue de Metz à Haut-Pont, rue du Klopp...

VIDÉO-PROTECTION

La mise en place de caméras représente un outil complémentaire pour la Ville dans sa politique de protection des biens et des personnes.

RALENTISSEURS / RADARS PÉDAGOGIQUES

En matière routière, force est de constater la difficulté à faire respecter une vitesse limite même avec des ralentisseurs ! Nous avons mis en place ce genre d'obstacles dans certaines rues améliorant ponctuellement la sécurité mais sans la solutionner totalement.

Néanmoins, nous comptons poursuivre notre action dans ce sens dans d'autres rues et même peut-être de créer des obstacles plus dissuasifs type bac déposés en chicane.

Une étude est en cours concernant l'installation de radars pédagogiques dans certains endroits stratégiques de la commune.

DÉFIBRILLATEURS

Au cours du premier trimestre 2009, le conseil municipal a décidé d'équiper des lieux stratégiques de Fontoy en défibrillateurs (Vestiaire du stade de football, dans le bureau des éducateurs sportifs du gymnase intercommunal, centre socioculturel rue Jean Burger, en Mairie, au Super U). Ces appareils sont destinés à relancer l'activité électrique du cœur lorsque celui-ci est en état de fibrillation ventriculaire. La salle des fêtes et la bibliothèque seront pourvues d'un défibrillateur en 2021. Il est également prévu d'en disposer au sein du village, en extérieur.

VOISINS VIGILANTS

Soucieuse de la sécurité de ses habitants et souhaitant renforcer le lien social entre voisins, la municipalité a adhéré en 2016 au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » dans la commune.

Déjà adopté par plus de 500 mairies, ce dispositif a pour vocation de lutter contre l'insécurité (délinquance, cambriolages...), en s'appuyant sur la vigilance d'habitants d'un même quartier. Il permet également de renforcer la solidarité entre voisins.

Vous pouvez vous inscrire sur www.voisinsvigilants.org et rejoindre vos voisins pour bénéficier d'alertes en cas d'évènement inhabituel et de nombreux outils dédiés à la convivialité dans les quartiers (messagerie interne, gazette en ligne, annuaire, petites annonces...) !

L'inscription sur le site est gratuite, rapide et sécurisée.

PANNEAU POCKET



La municipalité a mis en place un outil d'information à destination des Fenschoises et Fenschois : Panneau Pocket. Grâce à l'application gratuite Panneau Pocket, les alertes de votre Mairie et les panneaux d'information de votre lieu de vie vous accompagnent partout. Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information vous concernant. Quel que soit le lieu où vous vous trouvez, maison, travail, vacances, vous disposez sur votre téléphone portable des informations utiles et des alertes publiées par les services de votre Mairie. Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie, même si vous êtes à distance de votre domicile.

Très simple d'utilisation, Panneau Pocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics. A télécharger via Google Play.

URBANISME & SERVICES TECHNIQUES

▲ Cellule d'urbanisme

Adjoint en charge : M. Fatah MAOUCI

Responsable administratif : M. Eric HOGENBILL

☎ 03 82 84 88 88

Email : eric.hogenbill@ville-fontoy.fr

Une permanence est assurée en mairie tous 15 jours, le jeudi matin à partir de 9h30.

Au préalable, faire une demande de rendez-vous en mairie auprès de M. Eric HOGENBILL.

Compétences : Elle a en charge le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Elle renseigne sur les démarches à suivre pour les demandes préalables de travaux relatifs aux modifications, ravalements de façades, changements d'ouverture (fenêtres, fenêtres de toit, portes d'entrée), demandes de permis de construire, abris de jardin, piscines... et fournit tous les documents nécessaires.

▲ Permanence aides à l'amélioration de l'habitat privé ancien

Contacter Philippe François

Email : philippe.francois@ville-fontoy.fr

▲ Les services techniques

Adjoint responsable : Laurent DUVAL

Responsable technique : Marc SCHUTZ (agent de maîtrise)

► rue de LONGWY (ateliers municipaux)

Contact administratif :

☎ 03 82 84 88 88 ou info@ville-fontoy.fr



▲ Le POGIN

Le quartier du Pogin est un projet d'urbanisme sur 15 ans. Ce site s'étend sur 24 hectares aménagés progressivement pour accueillir à terme 650 logements selon des typologies prédéfinies, garantes d'une réelle mixité. 1600 habitants devraient ainsi rejoindre FONTOY à une échéance qui sera de l'ordre d'une décennie.

Une première tranche de 46 lots – construction en bande et un collectif – a été achevée en 2005 pour reloger les sinistrés des affaissements miniers. En 2013, le terrain a été cédé à la SEBL qui devenait alors aménageur, pour un développement en plusieurs phases. En 2014, la première phase de 4 ha donnait naissance à 45 logements. Deux années plus tard, une piste cyclable et piétonne permettait de relier le Pogin au centre du village. Ensuite, durant la seconde phase, 46 lots sont sortis de terre. À présent, pour la troisième phase, 28 parcelles sont développées en individuel et 1 ha en collectif – livraison prévue pour l'automne 2020. Une phase 4 suivra, de même envergure. Le projet atteindra alors 50% du programme final dont le terme est prévu pour 2027.

Vierge de toute exploitation minière, la zone agricole du Pogin a tout naturellement fait valoir ses atouts. Un lotissement propre sur un terrain propre naturel, en prenant en compte les problématiques environnementales.

L'étang du Pogin

Inauguré en septembre 2017, c'est un espace dédié à la biodiversité. Ce site est géré par la municipalité, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et un pisciculteur (via une convention jusque fin 2020).

En 2021, une réflexion sera menée avec le concours de la Municipalité et des habitants de Fontoy pour développer un nouveau projet autour de cet étang, en tenant compte des grosses possibilités offertes par la faune et la flore de cet espace naturel. L'objectif est de permettre aux jeunes et aux familles de bénéficier d'un espace naturel pour observer, comprendre et apprendre à préserver notre environnement.

LES TRANSPORTS

La commune de Fontoy est intégrée au réseau de transport urbain SMITU couvrant 35 communes - 186000 habitants, 33 services à vocation scolaire, 27 lignes régulières (Citéline), 5 lignes de transport à la demande (Citél'O), 1 service de transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite (Trans'PMR).

Le réseau de transport est disponible sur demande auprès du SMITU : sur simtu.fr ou par téléphone : 03 82 57 18 19

► SMITU Thionville-Fensch

1, avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ

☎ 03 82 57 18 19

Fax : 03 82 59 08 21

▲ Navette station thermale d'Amnéville

Une navette réservée aux curistes et à leur charge passe par Fontoy.

Pour profiter de ce service, il faut se rapprocher des deux sociétés de transport dédiées :

- TRANSCURE au ☎ 03 87 70 31 70

▲ Parking covoiturage

La commune met à disposition un parking de covoiturage. Il est situé rue de Verdun, face au nouveau cimetière. (Voir plan de la ville).



SPORTS & CULTURE

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

STADE D'HONNEUR, TERRAIN SYNTHÉTIQUE ET PUMPTRACK (ÉTÉ 2021)

Rue de Verdun à Fontoy

GYMNASSE DU COLLÈGE MARIE CURIE

Rue de Verdun à Fontoy

SALLE DES SPORTS PIERRE SCHEYER

21, rue Jean Burger à Fontoy

CENTRE SOCIO-CULTUREL

23, rue Jean Burger à Fontoy

CITY STADE

Cour d'école du Centre



LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

SALLE DES FÊTES

17, rue du Moulin à Fontoy

☎ 03 82 84 81 45

BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE

9, rue du Moulin à Fontoy

Contact : Sandrine ADLER-SALM

☎ 03 57 32 36 24



MAISON DE L'INFORMATION DES SOURCES DE LA FENSCH

Rue de la Fensch

Contact : M. Roland ZELLER

☎ 06 78 23 36 98

SENTIER BOTANIQUE

Situé sur le massif de la Huttié, 3,4 kms de parcours

PARCOURS DE SANTÉ

A la sortie de la rue Jean Burger, à gauche dans le sens Fontoy-Angevillers.

VERGER PÉDAGOGIQUE

Situé rue de Longwy, à gauche dans le sens Fontoy-Havange.

VERGER CONSERVATOIRE

En empruntant la rue du Klopp, avant le pont, prendre le chemin pédestre situé à gauche.

PISTES CYCLABLES

FONTOY-KNUTANGE : le long de la route départementale 952 sur une distance de 3,8 km

FONTOY-HAVANGE : le long de la route départementale 952 sur une distance de 3,8 km

FONTOY-LOMMERANGE : le long de la route départementale 58 et le chemin du Conroy sur une distance de 2,3 km

SENTIER PÉDESTRE

• GR5 du club Vosgien

VIE ASSOCIATIVE

▲ Asso. Sportives

► USF Football

Président : Michel KIEFFER

► USF Handball

Président : Marcel BODELOT

► US Basket

Boulange-Fontoy

Président : Eric HOGENBILL

► Aïkido

Président : Charly PARCAROLI

► Yoga

Président : Daniel OGE

▲ Asso. culturelles

► Le TOIT

Président : Roberta BORELLA

► Souvenir Français

Président : Jean PODESTA

► Ad Fontes

Président : Roland ZELLER

► Génération 78

Président : Hervé FERBER

▲ Asso. Sociales

► Amicale Donneurs de sang

Contact : Gérard GOESSEN

► Secouriste-Association

Protection civile

Président : Guy SANTONI

► Croix Rouge Française

Responsable Antenne Fontoy :

Anne-Marie PEIFFER,

Florian ROLLANDIN

► FNATH

Présidente : Claudine GALLET

▲ Autres Associations

► Société Avicole

Fontoy-Richemont

Président : Thomas AROLDI

► Trentini Nel Mondo

Président : Emile POJER

► Atelier Bois et Fer

Président : Paul GILBERTZ

► APE des écoles Maternelles et Primaire

Présidente : Julie STRAPPAZZON

► APE du collège

Présidente : Karine MAINY

► Familles Rurales

Président : Christian WEBER

► Association de Défense du Ruisseau et des Berges de la Fensch

Contact : Gérard SCHOU



ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS

COMMERCES

▲ Banques

► Caisse d'Épargne

8, rue de Metz
☎ 0 820 32 05 28

► Crédit Mutuel

5, rue de Metz
☎ 03 82 84 81 15

▲ Brasseries / Cafés

► Bar «L'Escapade»

1, rue de Metz
☎ 03 82 84 92 69

► Café-Librairie ANTONELLO

Le Rond Bois (Super U)
☎ 03 82 84 90 31

► Le Palais de la Bière- PMU

6, rue du Moulin
☎ 03 82 84 89 20

▲ Boulangeries /

Pâtisseries

► Au Moulin de la Fensch et

Banette – Chez Valérie

7, rue de Verdun
☎ 06.60.28.84.20

► Le Palais des Douceurs

5, rue de Metz
☎ 03 82 84 80 00

▲ Coiffeurs

► ROBY COIFFURE

76, rue du Moulin
☎ 03 82 84 81 26

► Salon Idéal Coiffure

Le Rond Bois (Super U)
☎ 03 82 84 89 93

► FENSCH CREA TYF

9, rue de Verdun
☎ 03 82 58 16 82

▲ Esthétique

► O'rev Esthétique

8, rue Verdun
☎ 03 82 84 89 31

► Beauty Bar Esthétique (ONGLES)

6, rue de Metz
☎ 07 82 44 40 28

▲ Magasin de fleurs

► Le plein des sens

Zone le Rond Bois
☎ 03 82 51 91 59

▲ Grande distribution /

Epicerie / Vins

► ACDZ, Au Coin du Zinc

21 rue de Verdun
06.80.14.96.21

► SUPER U

Le Rond Bois
☎ 03 82 84 94 94

▲ Optique

► DS Optique

Le Rond Bois (Super U)
☎ 03 82 34 81 26

▲ Restauration

► Snack GARADENIZ

4, rue de Metz
☎ 03 82 84 82 49

► LA' PIZZ

38, rue de Verdun
☎ 03 82 51 97 42

SOCIÉTÉS

► **ARROW**

Produits d'entretien

Le Rond Bois

☎ 03 82 84 11 43

► **BURG Frères**

Vente, installation de chauffage

126, rue de Metz

☎ 03 82 84 02 20

► **Garage HISSEL**

17 bis, rue de l'Hôtel de Ville

☎ 03 82 84 81 46

► **L.T.F**

Location de bennes

75, rue de Verdun

☎ 03 82 84 81 81

► **La Toiture Fenschoise**

Le Rond Bois

☎ 03 82 55 79 13

► **MASS'AUTOMATIC**

Vente et location de Jeux

Le Rond Bois

☎ 03 82 84 77 20

► **GTA**

Traitement et revêtement des métaux

Zi de la Paix

► **S.L.C.T.**

Rue de Metz

☎ 03 82 85 28 22

► **CJ Assurances**

12, rue de Verdun

☎ 03 82 51 81 44

32 ► **Control Tec**

111, rue de Metz

☎ 03 82 85 61 69

► **Les Toitures Lorraines**

Rue de Metz

☎ 03 87 73 78 62

► **LENOIR Immobilier**

2, rue de Longwy

☎ 09 81 35 65 03

► **Rail Route**

128, rue De Metz

► **THIRY François**

Grues, élévateurs

Rue de Lommerange

☎ 03 82 84 90 90

► **ECS**

57 rue du Dr Ringeisen

☎ 09 84 25 20 22

☎ 06 73 15 98 48

► **MDPC**

Maintenance et

Développement de PC

FUNK Christopher

117 rue de Metz

☎ 06 77 21 54 65

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

► **Cabinet médical**

du Docteur GOJARD

3, rue de Metz

☎ 03 82 84 92 92

► **Dr. BOGUET**

Médecin généraliste

21 rue de Metz

☎ 09 50 98 75 31

► **GEOFFROY Philippe**

Chirurgien-dentiste

16 rue de Metz

☎ 03 82 84 89 32

► **TENACE Eric**

Chirurgien-dentiste

16, rue de Metz

☎ 03 82 84 89 32

► **NGUYEN Christelle**

Chirurgien-dentiste

5, rue du Peffin

☎ 03 82 84 94 29

► **LANGINIER Garry**

DUREAU Ambre

Osthéopathes

3 rue de Metz

☎ 09 86 15 67 24

► **Cabinet d'infirmiers à domicile**

3, rue de Metz

☎ 06 08 06 03 72

► **Cabinet d'infirmiers à domicile**

FISCHER Mireille

4, rue de l'Hôtel de Ville

☎ 07 86 00 38 53

► **Cabinet d'infirmiers à domicile**

18, cottages de la Vallée

☎ 07 50 60 81 88

► **(SSIAD) Services de Soins**
Infirmiers à Domicile
Canton de Fontoy FILIERIS
8, rue d'Ottange
57710 Aumetz
☎ 08 99 03 68 77

► **Cabinet de Kinésithérapie**
Charlotte TELLIER
3, rue de Verdun
☎ 03 82 84 86 01

► **Amanda HINSCHBERGER-SANTILLI**
Sage-femme
4, rue de l'Hôtel de Ville
☎ 03 82 86 26 79

► **HOGENBILL Céline**
Psychologue clinicienne,
psychothérapeute
3 rue du Castel
☎ 0617774153

► **Les Mots des Maux**
Anaïs LEFEVRE
3 rue de Metz
☎ 07 70 42 36 94

► **OSMOSE**
Médiation par l'animal
47 rue de Metz
☎ 06 48 17 28 59

▲ Pharmacie

► **Pharmacie Goeury-Biondaro**
3, rue de Metz
☎ 03 82 84 83 83

PROFESSIONS LIBÉRALES

► **MAQUINE Vincent**
Architecte
10, rue des Fontaines
☎ 03 82 84 86 25

ARTISANS

► **PICCOLI Eric**
Marbrerie
4, rue de la Scierie
☎ 03 82 84 81 94

► **TARED Terrassement**
2 bis, rue de Longwy
☎ 06 61 35 49 09

► **PICIOCCHI S.A.R.L**
Entreprises de maçonnerie
18, rue de Longwy
☎ 03 82 84 81 79

► **LAROCHE INDUSTRIE**
Le Rond Bois
☎ 03 82 84 89 14

► **AD Habitat**
Menuiserie PVC
2, rue des Résidences
☎ 06 35 17 63 09

► **LASCAUX Patrick**
Maçonnerie générale
85 rue de Metz
☎ 06 11 88 36 15



NUMÉROS UTILES

Fontoy

- **Mairie** 03 82 84 88 88
info@ville-fontoy.fr
- **Gendarmerie** 17 / 03 82 59 48 30
- **Pompiers** 18
- **SAMU** 15
- **SIVOM REGIVISION** 03 82 84 36 91
- **Centre des Finances publiques**
03 82 84 82 82
- **Ecole du Centre** 03 57 32 36 23
- **Ecole Les Platanes** 03 57 32 36 22
- **Ecole Les Lilas** 03 57 32 36 21
- **Bibliothèque municipale** 03 57 32 36 24
- **Collège Marie curie** 03 87 17 94 55
- **EHPAD « l'Atre du Val de Fensch »** 03 82 84 98 98

www.ville-fontoy.fr

www.facebook.com/villefontoy.fr



Général

- **Service Public** www.ville-fontoy.fr ou 3939
- **Impôts Service** 0810 467 687
- **Service Opposition à la carte bancaire**
0892 705 705
- **Banque de France** 0811 901 901
- **Casier judiciaire national** www.cjn.justice.gouv.fr
- **Victimes d'infractions, agressions, vols**
08 842 846 37
- **Maltraitance des personnes âgées** 3977
- **Jeune Violence écoute** 0808 80 77 00
- **Allo enfance en danger** 119
- **Aide Handicap Ecole** 0810 55 55 00
- **Enfants disparus** 116 000
- **Service à la personne** 3211
- **Pôle Emploi** 3949
- **SAMU social** 115
- **Agence de l'Environnement et de la Maitrise
de l'Energie** www.ademe.fr
- **Ecoute dopage** 0800 15 2000
- **Assurance maladie** 3646
- **Ecoute Alcool** 0980 980 930
- **Drogues Info Service** 0800 23 13 13 (appel gratuit)
- **Sida info Service** 0800 840 800 (appel gratuit)
- **Tabac info Service** 3989
- **Cancer Info Service** 0810 810 821
- **Institut national de prévention et d'éducation
pour la santé (INPES)** www.inpes.sante.fr
- **SOS Femme Violence Conjuguale** 3919 /
03 87 75 88 89



Magasin d'exposition et de vente
OUVERT
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

INSTALLATIONS CHAUFFAGE CENTRAL ET SALLE DE BAIN
PLOMBERIE S.A.V. • ÉNERGIES RENOUVELABLES
CONTRAT D'ENTRETIEN
Service entretien et dépannage chaudières

Entreprise BURG

126, route de Metz - 57650 FONTOY - Tél. 03 82 84 02 20
burg@entrepriseburg.fr



SOCIÉTÉ LORRAINE DE CATAPHORESE TECHNIQUE

SLCT – Société Lorraine de Cataphorèse Technique
Lieu-dit « HautPont » - Rue de Metz – 57650 Fontoy
Tél : 03 82 85 28 22 – Fax : 03 82 85 93 64
Email Site SLCT : info.accueil@slct.fr



**ehpad L'ATRE
DU VAL DE FENSCH**



29-31 Rue Jean Burger 57650 Fontoy

Tél : 03 82 84 98 98

accueil-avf@orange.fr
www.ehpad-fontoy.fr

AUTOSUR ANGEVILLERS
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Tél. 03 82 91 74 24
400A, route de Thionville
57440 ANGEVILLERS



Prise de RDV
en ligne





**BANQUE,
ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ
À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

Cœur de Fensch

73 rue de la République – 57240 Knutange

5 rue de Metz – 57650 Fontoy

Tél. : 03 82 86 47 16 – Courriel : 05132@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8 millions de clients-sociétaires.



TRAVAUX DE PEINTURE
Intérieur et Extérieur

Tél. : 03 87 53 42 13 - Z.A. - 57865 AMANVILLERS
www.peinture-egpl.fr / Mail : egpl@peinture-egpl.fr